

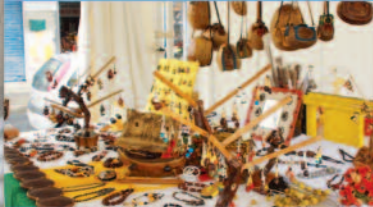


A FLEURS DE BOIS

La Ville de Morne-à-l'Eau et sa Direction des Affaires Culturelles ont organisé sur la Place Gerty Archimède à l'occasion de la Fête des Mères 2013 la 9^{ème} édition de la manifestation annuelle intitulée «A FLEURS DE BOIS».

Celle-ci a pour objectif de sensibiliser le grand public aux problématiques de la filière bois tout en valorisant les savoir-faire de nos artisans mornaliens et guadeloupéens.

De nombreuses animations, expositions, conférences, débats, ateliers d'insertion ainsi que des stands d'information ont rythmé l'édition 2013 de «A FLEURS DE BOIS».



Vue d'une expo «A FLEURS DE BOIS» sur la Place Gerty Archimède

INAUGURATION DE LA 1^{ère} TRANCHE DES TRAVAUX DE LA PLAGE DE BABIN

Ils étaient nombreux les invités à avoir répondu à l'invitation de la Ville de Morne-à-l'Eau pour l'inauguration de la 1^{ère} tranche des travaux de la Plage de Babin.

Elus, représentants d'organismes, d'associations, personnalités, simples citoyens, touristes, baigneurs ont suivi avec intérêt toute la partie protocolaire avant que le Maire, Jean-Claude LOMBION puisse inviter ses nombreux invités à couper le ruban inaugural sous les applaudissements du public.

Puis, tous, sur le chaud soleil, sont partis faire le tour de la plage pour une visite guidée et commentée des lieux. La plage verte de la Guadeloupe, c'est à Babin et Babin c'est à Morne-à-l'Eau. Vacanciers, rendez-vous à la Plage de Babin pour vous rendre compte des premiers travaux d'aménagement et prendre un bain de boue pour fortifier votre santé et entretenir la forme !



Le Maire, Jean-Claude LOMBION accompagné du représentant du Conseil Général de la Guadeloupe, Jean BARDAIL, de Nicole OLIER, Responsable de l'Antenne de Guadeloupe du Conservatoire du Littoral et de la 1^{ère} Adjointe au Maire, Victoire JASMIN au moment de couper le ruban inaugural.

La Ville Avance... Avançons Ensemble !



L'hommage de la Ville de Morne-à-l'Eau à l'équipage de «Nou La Osi 2, Linité 111»

Le Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle (TGVT) 2013 est terminé et vive le TGVT 2014.

Le canot à voile traditionnelle «Nou La Osi 2, Linité 111» et sponsorisé par la Ville de Morne-à-l'Eau a bien pris le départ de cette compétition sportive et pour une première participation termine à la 32^{ème} place sur 38 concurrents ayant franchi la ligne d'arrivée de la dernière étape à Baillif.

Ce qu'il faut retenir de cette aventure humaine, ce n'est pas le classement général de ce Tour, mais la forte volonté politique exprimée par une collectivité, la Ville de Morne-à-l'Eau de s'investir dans la valorisation des sports nautiques, de contribuer financièrement à la construction d'un canot à voile traditionnelle dans la commune de Terre-de-Haut, aux Saintes, de permettre à des jeunes Guadeloupéens et Mornaliens de s'insérer socialement à travers une activité bien ancrée dans notre patrimoine maritime et de faire confiance à des professionnels locaux voulant valoriser, enrichir et associer le nautisme, la tradition et le patrimoine des Guadeloupéens en acceptant d'encadrer des jeunes éloignés du marché du travail.

Bravo à l'équipage de «Nou La Osi 2, Linité 111» et bon vent pour la préparation et la participation au TGVT 2014.

La Ville de Morne-à-l'Eau a profité de l'inauguration de la première tranche des travaux de la Plage de Babin pour présenter l'équipage «Nou La Osi 2, Linité 111» et rendre un hommage appuyé à ces jeunes qui ont représenté dignement la collectivité au Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle (TGVT 2013).

Placés sous la direction de Franck PHAZIAN, ces jeunes, éloignés du marché du travail ont participé à cette formidable aventure humaine et se disent prêts à recommencer l'expérience au TGVT 2014.

S'exprimant au nom des jeunes, l'un d'eux devant les invités a parlé d'enrichissement personnel et qu'après ces jours de compétition sur la mer qu'il avait l'impression d'être un autre homme.

Comme quoi, qu'il faut faire confiance à la jeunesse pour relever les défis et se responsabiliser dans un monde de plus en plus difficile.

Enseignement

La Ville Morne-à-l'Eau, reconnaissante, honore des retraités de l'éducation

Les trois, Annette GUEMISE, Jean-Joël SIMION et Samuel VAREILLES, respectivement enseignante, directeur et inspecteur, ont répondu à la fin du mois de juin à l'invitation de la Ville de Morne-à-l'Eau en Salle de Délégations de la Mairie.

Au menu de cette soirée-hommage, gerbes, trophées, témoignages, chansons et cocktail de fin d'année scolaire pour remercier ces futurs retraités pour le travail accompli sur le territoire communal et au niveau de la Circonscription Grande-Terre Nord (le découpage géographique actuel de l'Education Nationale dans lequel se trouve Morne-à-l'Eau).



La photo de famille à l'Hôtel de Ville à l'issue de la réception officielle.

Le CCAS se dote d'un nouveau service



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) informe la population de l'ouverture de son Guichet Logement Social et Amélioration de l'Habitat animé par le fonctionnaire territorial, Philippe GELAS.

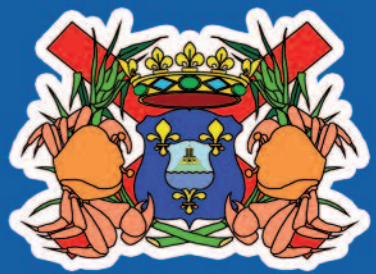
Ce guichet a la responsabilité :

- d'instruire les demandes de logement social,
- de pré-instruire les demandes d'aide à l'amélioration de l'habitat,
- d'écouter, d'informer, d'orienter vers les organismes compétents,
- d'accompagner les administrés dans toutes leurs démarches d'insertion par le logement.

Le Maire Jean-Claude LOMBION, Président du Conseil d'Administration du CCAS, demande à tous les administrés qui ont des dossiers de logement social en instance de se faire connaître au N° de téléphone suivant : 0590 24 73 92.

La Lettre du Maire

JUIN-JUILLET 2013

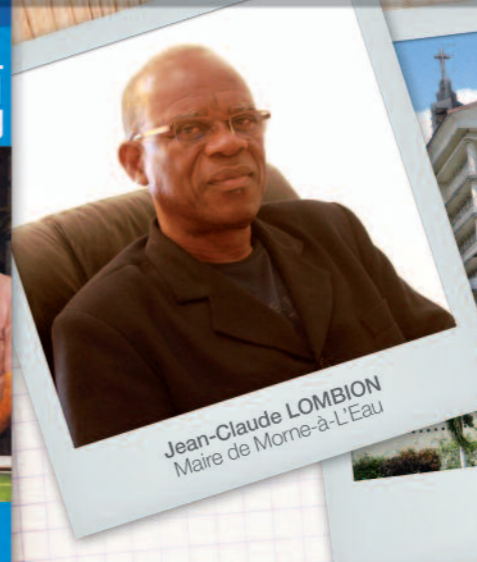


VILLE DE MORNE-À-L'EAU

LANCEMENT OFFICIEL DE L'AGENDA 21 LOCAL DE MORNE-À-L'EAU



L'un des intervenants au cours du lancement de l'Agenda 21 de Morne-à-l'Eau.



Jean-Claude LOMBION Maire de Morne-à-l'Eau



L'Eglise Sainte-André



L'Eglise de Vieux-Bourg

Le Forum de Lancement de l'Agenda 21 de la Ville de Morne-à-l'Eau a rassemblé de nombreux participants le 5 juillet dernier sur la Place Gerty Archimède.

L'Agenda 21, faut-il l'écrire, permet de :

- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs à la construction d'un projet de territoire durable ;
- définir des actions sur le court, le moyen et le long terme par la collectivité et la population ;
- coordonner l'ensemble des actions dans une approche globale et transversale afin de mutualiser les moyens et les synergies tout en maîtrisant les coûts de la dépense publique ;
- mettre en place une nouvelle gouvernance (élus, administrations, citoyens, entreprises) afin de favoriser notamment la cohésion sociale.

GROS PLAN SUR LE CHEMIN DE GROS MORNE

CREATION D'UN SERVICE DES AFFAIRES FUNERAIRES AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Cher(e)s administré(e)s, Cette nouvelle publication de La Lettre du Maire se propose de vous rendre compte de toutes les opérations menées par la collectivité communale dans la dernière période.

Il s'agit du lancement le 5 juillet 2013 de l'Agenda 21 local de Morne-à-l'Eau, l'Inauguration de la première tranche des travaux de la Plage de Babin, de la mise en place du Comité de Pilotage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de celui de l'Adressage, de la mise en service de la sanisette du Centre-Ville sur le parking du Stade Municipal «Pierre MONNERVILLE», de la création au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Guichet Logement Social et Amélioration de l'Habitat et de la réception à l'Hôtel de Ville des trois nouveaux retraités de l'Education Nationale à la fin du mois de juin inaugurant ainsi le début des Grandes Vacances Scolaires 2013.

Mais, l'animation sur le territoire n'a pas été en reste et l'engouement populaire suscité par le Mois du Nautisme et du Développement Durable vient de confirmer la volonté municipale de poursuivre dans cette voie.

«A FLEURS DE BOIS», cette manifestation culturelle mettant en valeur la filière bois et les artisans Mornaliens et Guadeloupéens dans la même période de la Fête des Mères sur la Place Gerty Archimède a été d'un bon cru pour sa 9^{ème} édition.

«L'OPERA GRIPPON» sur le Stade Municipal avec les élèves des établissements scolaires de la Ville a montré les talents artistiques cachés des petits écoliers Mornaliens à la grande satisfaction des parents et du public en général.

L'arrivée de la 2^{ème} étape du Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle (T.G.V.T) sur le plan d'eau de Vieux-Bourg et la réussite de l'organisation du Ticket Sport 2013 viennent démontrer plus que jamais que Morne-à-l'Eau est une Ville sportive dont la vocation est d'associer le sport à la culture pour mieux animer la cité.

Votre Maire, Jean-Claude LOMBION

Flash infos

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DU LYCEE FAUSTIN FLERET



Les travaux de la Région au carrefour de Faustin Fléret.

La Région Guadeloupe, en étroite collaboration avec la collectivité communale, a entrepris la réhabilitation et l'aménagement du carrefour du lycée Faustin Fléret à l'Espérance, pour un coût estimé à **2 millions d'euros**.

UNE SANISETTE DANS LE CENTRE-VILLE



Sanisette du parking du stade municipal Pierre Monnerville.

La Ville de Morne-à-l'Eau a mis en service des toilettes publiques à entretien automatique de type sanisette dans le bourg et plus précisément sur le parking du stade municipal Pierre Monnerville.

Cette sanisette est équipée pour recevoir aussi les personnes à mobilité réduite.

Cet équipement respecte l'environnement, est accessible à tous, sécurisé, hygiénique et confortable, pour une utilisation au prix modique de 20 centimes d'euro.

Gros Plan sur le Chemin de Gros Morne

Le Chemin de Gros Morne assure la liaison entre Jabrun, Lapalin et la Route Départementale 101 à Chazeau et participe à l'itinéraire reliant la zone à la région pointoise.

Cette portion de route est fréquentée par les automobilistes, les agriculteurs et les marcheurs du secteur, les sportifs du dimanche amoureux de la pleine nature et de la beauté du site.

La collectivité communale a réalisé l'assainissement et les travaux hors enrobés sur toutes les voies du Lotissement Tancon pour un coût total de **58 273, 49 euros**.

Pour information, par délibération n°18-04-2013 en date du **27 mars 2013** du Conseil Municipal de la Ville de Morne-à-l'Eau faisant suite à celle prise n°55/2006 en date du **14 novembre 2006** et portant sur la création d'itinéraires de délestage permettant aux collectivités Départementales et Régionales d'intervenir directement sur le réseau communal pour la réalisation de travaux routiers.

La Ville a autorisé l'intervention de la Région Guadeloupe au titre des travaux d'intérêt régional pour la réhabilitation du Chemin de Gros Morne et de ses voies annexes. C'est ainsi que la collectivité régionale a répondu favorablement à la demande formulée par le Maire. Les travaux d'enrobés exécutés par l'entreprise mandatée par la Région ont représenté un montant global de **142 347, 18 euros**.



LA VILLE AVANCE... AVANÇONS ENSEMBLE !
Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.ville-mornealeau.com

Le panneau des travaux réalisés par la Région à la demande et pour le compte de la Ville.

Création d'un service des affaires funéraires au sein des services municipaux

La Ville de Morne-à-l'Eau affiche une réelle ambition pour le développement, l'entretien, le respect de la réglementation et de la mise en valeur des cimetières du Bourg et de Vieux-Bourg.

Le Conseil Municipal a donc décidé de procéder à la création d'un Service des Affaires Funéraires disposant des moyens humains et matériels qui lui sont nécessaires et dont les principales attributions sont :

- l'entretien des deux cimetières,
- la gestion des concessions,
- le contrôle du respect du règlement municipal des cimetières,
- l'accueil des familles,
- les relations avec les entreprises habilitées à intervenir dans les cimetières,
- le contrôle et le suivi des autorisations de travaux.



Illumination du cimetière du Bourg à la Toussaint.

JEUNESSE > Le Ticket Sport

Le Ticket Sport 2013 a tenu toutes ses promesses au cours de ce mois de juillet en proposant aux 234 enfants âgés de 6 à 17 ans de participer aux activités sportives et artistiques organisées par la Direction des Affaires Sportives de la collectivité. L'accueil des jeunes s'est déroulé au stade Pierre Monnerville du lundi au vendredi de 8h à midi.

Les enfants ont été pris en charge par les animateurs de la Direction des Affaires Sportives, le transport vers les différents lieux de pratique assuré par la même direction. Les objectifs poursuivis étaient de :

- permettre aux jeunes de la cité de découvrir des sports peu ou pas pratiqués sur le territoire ;
- sensibiliser, initier et fidéliser les jeunes à la pratique régulière de toutes formes d'activités physiques et sportives ;
- de leur faire découvrir différentes catégories d'activités sportives (sports collectifs, sports individuels, activités sportives, artistiques et d'expression).



Environnement

Les 5 finalités de l'Agenda 21

1. La lutte contre le changement climatique :

- performance énergétique des logements et des bâtiments,
- développement des transports publics et alternatifs,
- énergies renouvelables.

2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources :

- espaces naturels et leur diversité,
- pollutions des sols,
- quantité et qualité de l'eau.

3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations :

- mixité sociale,
- parité et égalité professionnelles,
- solidarité intergénérationnelle.

4. L'épanouissement de tous les êtres humains

- permettre à tous l'accès aux biens et services essentiels en matières d'emploi, de santé, de culture, de logement...

5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables :

- soutien aux activités existantes,
- utilisation raisonnée des ressources locales,
- attractivité et image.

LE COMITE DE PILOTAGE DE L'AGENDA 21 :

- des élus du Conseil Municipal de la Ville,
- des services de la Ville,
- des services de l'Etat et des Etablissements Publics (Préfecture, DEAL, ADEME...),
- des Chambres Consulaires,
- des partenaires de la Ville (Guadeloupe Expansion, CAF),
- des bureaux d'études (ARENA et ARGOS).

Plantation d'arbres et coopération entre les écoles des Abymes et de Morne-à-l'Eau

Dans le cadre du Mois du Nautisme et du Développement Durable commencé le 31 mai et clôturé le 23 juin 2013, la Ville de Morne-à-l'Eau suivant sa démarche de restauration écologique du Canal de Perrin entreprise depuis 2012 a mené une action pédagogique en direction des écoliers de Perrin et des Abymes. Cette opération visait essentiellement deux objectifs : améliorer le cadre de vie des usagers du Canal de Perrin et permettre symboliquement à la jeune génération de s'approprier son territoire.



Deux écoliers en action.

Les partenaires de cette action pédagogique ont été les Villes de Morne-à-l'Eau et des Abymes, l'association locale de Perrin, l'AGES, la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le Parc National, le Lion's Club, les écoles primaires de Perrin et celles des Abymes. Une centaine d'arbres ont été plantés et étiquetés au nom de chaque enfant devenu ainsi gardien du site.

Urbanisme

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE



Réunion à l'Hôtel de Ville sur le Plan Local d'Urbanisme.

La Ville de Morne-à-l'Eau a mis en place son Comité de Pilotage pour l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Celui-ci doit orienter, pré-évaluer, suivre et évaluer les principales étapes relatives à la concrétisation de ce document d'urbanisme via :

- la prescription d'élaboration (objectifs du PLU et modalités de concertation du public),
- la présentation du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**,
- l'arrêt du projet PLU,
- l'adoption du projet PLU.

Les modalités de concertation du public et d'organisation de l'enquête publique sont cadrées par ce Comité de Pilotage composé de 4 élus, 7 techniciens, 8 partenaires et 2 prestataires pour un total de 21 personnes et/ou organismes.

Recensement Population

MERCI POUR L'ACCUEIL !

La campagne pour le recensement annuel de la population organisée par l'INSEE avec le concours de la Ville vient de s'achever. La coordination a été assurée par **Mme Marie CHALEUR**.

Le Maire et son Conseil Municipal vous remercient pour l'accueil que vous avez réservé aux 4 agents recenseurs recrutés pour l'occasion. A titre d'information, sachez qu'au 1^{er} janvier 2010, la population de Morne-à-l'Eau était de **16 895 habitants**.